

Luxembourg, le 10 novembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire urgente suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« En France, les cas de bronchiolite chez les enfants de moins de deux ans n'ont cessé d'augmenter ces derniers jours. La situation dans les services d'urgence s'est aggravée à tel point que la France a déclaré le plan blanc au niveau national.*

*Il s'agit d'un plan d'urgence sanitaire et de crise qui permet la mise en place d'une cellule de crise destinée à coordonner l'ensemble des services pour mobiliser les professionnels de la santé, d'adapter l'activité médicale de l'établissement et de renforcer les moyens de l'institution hospitalière.*

*De plus en plus de cas de bronchiolite sont également signalés au Luxembourg, ce qui met une pression accrue sur les services pédiatriques.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- *Combien de cas de bronchiolite sont actuellement traités dans les hôpitaux luxembourgeois ? Combien de lits sont actuellement occupés en pédiatrie ?*
- *Madame la Ministre, estime-t-elle que des mesures supplémentaires devraient également être mises en œuvre pour les hôpitaux luxembourgeois ? Dans la négative, lesquelles ? Dans l'affirmative, dans quel délai de telles mesures pourraient être mises en œuvre ?*
- *Madame la Ministre, quelles mesures préventives seront prises pour éviter une telle surcharge de la pédiatrie à l'avenir ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée



Gilles BAUM  
Député



**Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire urgente n° 7153 du 10 novembre 2022 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Gilles Baum.**

Combien de cas de bronchiolite sont actuellement traités dans les hôpitaux luxembourgeois ? Combien de lits sont actuellement occupés en Pédiatrie ?

En date du 14 novembre 2022, la Kannerklinik du CHL comptait 48 lits occupés en soins normaux et soins intensifs du service de Pédiatrie spécialisée, dont 31 pour le traitement de bronchiolites et 3 en raison de COVID. Du côté des HRS, en date du 14 novembre 2022, 5 patients avec bronchiolite ont été hospitalisés. En ce qui concerne le CHEM et le CHdN, tous les enfants qui nécessitent une hospitalisation sont transférés vers le CHL. Au CHL tous les lits sont actuellement occupés, et ce en ce qui concerne le service national de pédiatrie spécialisée ainsi que les soins intensifs. La situation est la même du côté des HRS au niveau des 12 lits du service de pédiatrie de proximité.

Madame la Ministre, estime-t-elle que des mesures supplémentaires devraient également être mises en œuvre pour les hôpitaux luxembourgeois ? dans la négative, lesquelles ? Dans l'affirmative, dans quel délai de telles mesures pourraient être mises en œuvre ?

La direction du CHL a mis en place une cellule de crise spécifique afin de réaliser un suivi rapproché de l'évolution de la forte augmentation des cas de bronchiolite. Sur base des réflexions antérieures dans le cadre de la pandémie COVID, les responsables de la Kannerklinik sont en train de finaliser un plan de montée en charge afin de pouvoir réaliser des aménagements de chambres patient permettant une augmentation de la capacité stationnaire à court terme. Dans ce même cadre, les échanges avec les centres hospitaliers HRS et CHEM se poursuivent afin d'optimiser la prise en charge des jeunes patients non affectés par la bronchiolite. Afin de prioriser la prise en charge des bronchiolites, le CHL a décidé d'annuler temporairement les interventions de chirurgie pédiatrique programmées non urgentes pour les deux prochaines semaines dans la mesure où ceci ne représente pas une perte de chance pour les enfants. Ainsi, les ressources dédiées à l'Hôpital de Jour peuvent être réaffectées au soutien des équipes dans le suivi des patients affectés par le Respiratory Syncytial Virus Infection (RSV).

Afin de soutenir la Kannerklinik, le ministère de la Santé a par ailleurs marqué son accord pour recourir temporairement à la réserve sanitaire pour identifier et mettre à disposition du personnel soignant. Il a également été retenu de lancer une campagne d'information et des recommandations hygiéniques pour le grand public est en phase d'élaboration.

Madame la Ministre, quelles mesures préventives seront prises pour éviter une telle surcharge de la pédiatrie à l'avenir ?

Il est à noter que l'autorisation et réalisation de huit lits stationnaires complémentaires au sein de la Kannerklinik a permis de disposer d'une capacité supplémentaire pendant la phase aigüe actuelle. La réalisation d'un plan de montée en charge actualisé et l'analyse du nombre de lits requis en pédiatrie de proximité sont des éléments importants afin de se donner les capacités stationnaires requises. On constate que les augmentations de cas de bronchiolites sont irrégulières depuis la pandémie COVID. Les campagnes de sensibilisation aux mesures d'hygiène préventive seront maintenues en attendant une stabilisation de la situation et les informations seront relayées régulièrement.

Luxembourg, le 15 novembre 2022

La Ministre de la Santé  
(s.) Paulette Lenert